

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.3.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: IGE25

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Liquides fonctionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

145 (Tox Info Suisse).

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Acute Tox. 4;H302
Skin Sens. 1;H317
STOT RE 2;H373

Effets nocifs les plus graves: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Attention

Contient

Substance: Ethylèneglycol; nitrite de sodium; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one;

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun effet connu.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| Substance | N° CAS/ N° CE/ N° d'enregistrement REACH | Concentration | Notes | CLP-classification |
|------------------------------|--|---------------|-------|--|
| Ethylèneglycol | 107-21-1 203-473-3 01-2119456816-28 | 95 - 100 % | | Acute Tox. 4;H302 STOT RE 2;H373 |
| nitrite de sodium | 7632-00-0 231-555-9 01-2119471836-27 | < 0.3 % | | Ox. Sol. 3;H272 Acute Tox. 3;H301 Aquatic Acute 1;H400 |
| 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | 2634-33-5 220-120-9 | 0.05 - 0.1 % | | Acute Tox. 4;H302 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Acute 1;H400 C ≥ 0.05%: Skin Sens. 1; H317 |

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases -H / -EUH.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

| | |
|-------------------------------|---|
| | un médecin en cas de malaise. |
| Contact cutané: | Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise persistant. |
| Contact avec les yeux: | Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent. |
| En général: | En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Gaz nitreux.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Fournir une bonne ventilation. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Une évaluation du lieu de travail doit être faite, afin de s'assurer que les employés ne sont pas exposés à des effets pouvant comporter un risque durant la grossesse et l'allaitement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de médicaments ou de produits équivalents. Ne pas stocker avec : Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

| Nom de la substance | Période | ppm | mg/m ³ | fibre/cm ³ | Remarques | Notations |
|---------------------|---------|-----|-------------------|-----------------------|-----------|-----------|
| éthanediol | VLE | 20 | 52 | | | R, SSC |
| éthanediol | VME | 10 | 26 | | | R, SSC |

R = Toxique pour la reproduction

SSC = VME et grossesse

VLE = Valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

VME = Valeur (limite) moyenne d'exposition

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail (2023).

PNEC

| Exposition | Valeur | Facteur d'évaluation | Méthode d'extrapolation | Note |
|---|------------|----------------------|-------------------------|------|
| Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1 | | | | |
| PNEC aqua (eau douce) | 10 mg/l | | | |
| PNEC aqua (eau de mer) | 1 mg/l | | | |
| PNEC STP (installations de traitement des eaux usées) | 199,5 mg/l | | | |
| PNEC sediment (eau douce) | 20,9 mg/kg | | | |
| PNEC soil (sol) | 1,53 mg/kg | | | |
| PNEC aqua (rejets intermittents) | 10 mg/l | | | |

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

| nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0 | | | | |
|-------------------------------------|----------------|----------------------|-------------------------|------|
| Exposition | Valeur | Facteur d'évaluation | Méthode d'extrapolation | Note |
| PNEC aqua (rejets intermittents) | 0,005 mg/l | | | |
| PNEC aqua (eau de mer) | 0,006 mg/l | | | |
| PNEC aqua (eau douce) | 0,005 mg/l | | | |
| PNEC soil (sol) | 0,001 mg/kg dw | | | |

DNEL - travailleurs

| Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1 | | | | | |
|--|----------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|------|
| Exposition | Valeur | Facteur d'évaluation | Descripteur de dose | Paramètre d'impact principal | Note |
| Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux) | 35 mg/m ³ | | | | |
| Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques) | 106 mg/kg bw/day | | | | |

| nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0 | | | | | |
|---|---------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|------|
| Exposition | Valeur | Facteur d'évaluation | Descripteur de dose | Paramètre d'impact principal | Note |
| Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition aiguë/à court terme – effets systémiques) | 2 mg/m ³ | | | | |
| Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets systémiques) | 2 mg/m ³ | | | | |

DNEL - ensemble de la population

| Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1 | | | | | |
|--|---------------------|----------------------|---------------------|------------------------------|------|
| Exposition | Valeur | Facteur d'évaluation | Descripteur de dose | Paramètre d'impact principal | Note |
| Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux) | 7 mg/m ³ | | | | |
| Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques) | 7 mg/m ³ | | | | |
| Dermal DNEL (exposition par voie cutanée - exposition à long terme – effets systémiques) | 53 mg/kg bw/day | | | | |

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains:

Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)) : Non exigé.
Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)) : Type de filtre : A/AX.
La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes : EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Paramètre | Valeur/unité |
|------------|---------------------|
| Etat | Liquide |
| Couleur | Sans couleur |
| Odeur | Caractéristique |
| Solubilité | Soluble dans : Eau. |

| Paramètre | Valeur/unité | Remarques |
|---|---------------|-----------|
| Seuil olfactif | Aucune donnée | |
| Point de fusion | Aucune donnée | |
| Point de congélation | Aucune donnée | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Aucune donnée | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée | |
| Limites d'inflammabilité | Aucune donnée | |
| Limites d'explosion | Aucune donnée | |
| Point d'inflammation | Aucune donnée | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée | |
| Température de décomposition | Aucune donnée | |
| pH (solution à utiliser) | Aucune donnée | |
| pH (concentré) | Aucune donnée | |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée | |
| Viscosité | Aucune donnée | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Aucune donnée | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée | |
| Densité | Aucune donnée | |
| Densité relative | Aucune donnée | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée | |
| Densité relative (air saturé) | Aucune donnée | |
| Caractéristiques des particule | Aucune donnée | |

9.2. Autres informations

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Autres informations: Aucun.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone/ Gaz nitreux.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - par voie orale:

nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0

| Organisme | Type de test | Durée d'exposition | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|--------------|--------------------|--------------|------------|-----------------|--------|
| Rat | LD50 | | 180 mg/kg bw | | | |

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

| Organisme | Type de test | Durée d'exposition | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|--------------|--------------------|-----------------|------------|-----------------|--------|
| Souris | LD50 | | > 3500 mg/kg bw | | | |

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

| Organisme | Type de test | Durée d'exposition | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|--------------|--------------------|------------|------------|-----------------|--------|
| Rat | CL50 | 6h | > 2.5 mg/l | | | |

nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0

| Organisme | Type de test | Durée d'exposition | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|--------------|--------------------|------------|------------|-----------------|--------|
| Rat | CL50 | 4h | 0.095 mg/l | | | |

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

remplis.

| | |
|--|--|
| Corrosion/irritation cutanée: | Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire: | Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Sensibilité respiratoire et cutanée: | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales: | Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Propriétés cancérogènes: | Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Toxicité pour la reproduction: | Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Exposition STOT unique: | Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |
| Exposition STOT répétée: | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Danger par aspiration: | Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. |

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun effet connu.

Autres effets toxicologiques: Aucun effet connu.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

| Organisme | Espèces | Durée d'exposition | Type de test | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|---------|--------------------|--------------|-------------------|------------|-----------------|--------|
| Poisson | | 96h | 96hLC50 | 72860 mg/l | | | |
| Crustacés | | 48h | 48hCE50 | > 100 mg/l | | | |
| Algues | | 96h | 96hEC50 | 6500 - 13000 mg/l | | | |

nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0

| Organisme | Espèces | Durée d'exposition | Type de test | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|---------|--------------------|--------------|------------------|------------|-----------------|--------|
| Poisson | | 96h | 96hLC50 | 0.54 - 26.3 mg/l | | | |
| Crustacés | | 48h | 48hCE50 | 15.4 mg/l | | | |
| Algues | | 72h | 72hCE50 | > 100 mg/l | | | |

Le produit contient de petites quantités de substances dangereuses pour l'environnement. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

| Organisme | Espèces | Durée d'exposition | Type de test | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|---------|--------------------|--------------|------------|------------|-----------------|--------|
| | | 10d | | 90 - 100 % | | OECD 301 A | |

Le produit contient au moins une substance biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ethylèneglycol, cas-no 107-21-1

| Organisme | Espèces | Durée d'exposition | Type de test | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|---------|--------------------|--------------|--------|------------|-----------------|--------|
| | | | Log Pow | -1.36 | | | |

nitrite de sodium, cas-no 7632-00-0

| Organisme | Espèces | Durée d'exposition | Type de test | Valeur | Conclusion | Méthode de test | Source |
|-----------|---------|--------------------|--------------|--------|------------|-----------------|--------|
| | | | Log Pow | -3.7 | | | |

Le produit contient au moins une substance qui possède un faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun effet connu.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet connu.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux.

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Catégorie de déchet:

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.

14 06 03* autres solvants et mélanges de solvants

15 02 02* absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Ne s'applique pas.

14.4. Groupe d'emballage: Ne s'applique pas.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Ne s'applique pas.

14.5. Dangers pour l'environnement: Ne s'applique pas.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Ne s'applique pas.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023

Version: 1.3.0

Aucun.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Ne s'applique pas.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.

Visé par :

Directive du Conseil (CE) relative à la protection des jeunes au travail.

Directive du Conseil (CE) concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

| Version | Date de révision | Responsable | Modifications |
|---------|------------------|----------------------|---------------|
| 1.3.0 | 28.06.2023 | Bureau Veritas / DOL | 2,8,16 |

Abréviations: PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Mentions de danger

| | |
|------|--|
| H272 | Peut aggraver un incendie, comburant. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

La FDS a été élaborée par

Fiche de données de sécurité

IGE25

Remplace la date: 21.02.2022

Date de révision: 28.06.2023
Version: 1.3.0

Société: Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse: Oldenborggade 25-31
Code postal: 7000
Ville: Fredericia
Pays: DANEMARK
E-mail: infohse@bureauveritas.com
Téléphone: +45 77 31 10 00
Page de garde: www.bureauveritas.dk

Pays: CH